

“ Plaidoyer des MJC du Mans

Pour l'Éducation Populaire et la cohésion sociale au Mans

Dans le cadre des élections municipales 2026

PRÉAMBULE

Alors que le monde traverse une période de doutes profonds entre repli sur soi, crise écologique et fragilisation des liens sociaux, instabilité politique, accroissement des tensions internationales et interrogations budgétaires, la tentation de la résignation est grande. Pourtant il nous apparaît plus que jamais nécessaire de défendre et faire vivre l'**Éducation Populaire**, qui propose et permet aux citoyennes et citoyens de s'investir et agir au quotidien au cœur de leur quartier, pour appréhender, comprendre et agir sur des projets en jouant un rôle de structures citoyennes de proximité.

Aujourd'hui, les MJC du Mans : la MJC Jacques Prévert et la MJC Ronceray – l'Alambik ! s'unissent pour partager et affirmer une conviction simple : **transformer nos imaginaires**, c'est **transformer notre société** et participer à **transformer la ville**.

Pour que Le Mans reste une ville d'émancipation, d'éducation et de partage, nous nous engageons sur les sept principes d'action du réseau MJC de France qui sont autant de défis pour l'avenir.

ENGAGEMENTS

1. GARANTIR un accueil inconditionnel

De par la diversité des activités proposées, nos MJC sont des lieux d'effervescence identifiés par des personnes d'âges, d'origines et de milieux sociaux très différents. L'accueil au sein de nos MJC est inconditionnel en dignité et en droit.

4. S'APPUYER sur le rôle central du bénévolat

Chaque MJC est une association loi 1901, donc à but non lucratif, agréée Jeunesse et Éducation Populaire et reconnue dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Les bénévoles, initiateurs et porteurs de projets de nos MJC, appuyés par des professionnels engagés, démontrent que la démocratie peut s'exercer au quotidien, favorisent le lien social et participent à l'intérêt général et l'utilité sociale.

« À travers les diverses commissions ouvertes à tous (commission radio, commissions cinéma, commission repas, etc.), habitants et adhérents ont la possibilité de participer « de l'intérieur » à la vie de nos Maisons. Par leur présence dans les conseils d'administration et les bureaux, les bénévoles sont aussi impliqués dans la gouvernance de nos MJC et assurent ainsi notamment le rôle d'employeur. »

2. CRÉER des espaces d'expérimentation avec et pour les jeunes

Parce que les jeunes ont besoin de lieux pour s'exprimer librement et développer leurs rêves, nos deux MJC leur offrent cet espace favorisant leur épanouissement et leur autonomie, accompagnés par des équipes de professionnels formés et engagés pour favoriser l'engagement citoyen.

« Concrètement, la MJC Ronceray pilote la Concertation Jeunesse des quartiers sud et la MJC J. Prévert, au travers de ses différents secteurs (Cinéma, Radio, Animation...), ouvre des espaces d'expérimentation. »

3. DÉVELOPPER des espaces culturels de proximité

Soutenir les MJC, c'est développer des lieux culturels accessibles à tous. Elles sont souvent le cadre des « premières fois » : premier spectacle, premier film, première découverte artistique, et accompagnent les habitants dans la construction de projets culturels collectifs. Les MJC du Mans sont aussi des lieux repérés par les professionnels du secteur culturel comme des maillons essentiels.

« Dans nos MJC, la culture n'est pas un luxe, c'est un droit. Nous la rendons vivante, participative et accessible grâce aux programmations de l'Alambik, des Cinéastes, de Radio Alpa, du Royal, de l'Inventaire et de la Malle de Pandora. »

5. VIVRE au quotidien les questions de transitions écologique et sociale

Aujourd'hui, les défis climatiques et sociaux nécessitent une prise de conscience et des actions au quotidien. Les MJC sont des espaces collectifs de recueil de la parole des habitants, d'échanges et d'expérimentation.

« La MJC Ronceray accueille une AMAP et une grainothèque, la MJC J. Prévert s'engage dans la transition numérique, l'approvisionnement en circuit court et la sensibilisation à l'écologie (café coopératif, jardins partagés). Incarnons une transition écologique juste et solidaire ici et maintenant ! »

6. INVESTIR pour l'avenir

Privilégier le soutien à nos associations par le biais de conventions pluriannuelles, c'est faire un choix politique fort en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), en préservant des emplois locaux, non délocalisables, dédiés à l'intérêt général et aux projets culturels et socio-éducatifs de notre territoire.

« Ce soutien à nos MJC sur 1 ETP favorise une visibilité de gestion. Cela permet d'imaginer et de valoriser des projets structurants et émancipateurs, implantés sur des territoires de proximité, avec les habitants. Ainsi le projet de Scène Culturelle de Proximité (L'Alambik) porté par la MJC Ronceray depuis 20 ans, le projet radio de Radio Alpa porté par la MJC J. Prévert et les Espaces de Vie Sociale constituent des illustrations fortes de cet engagement. »

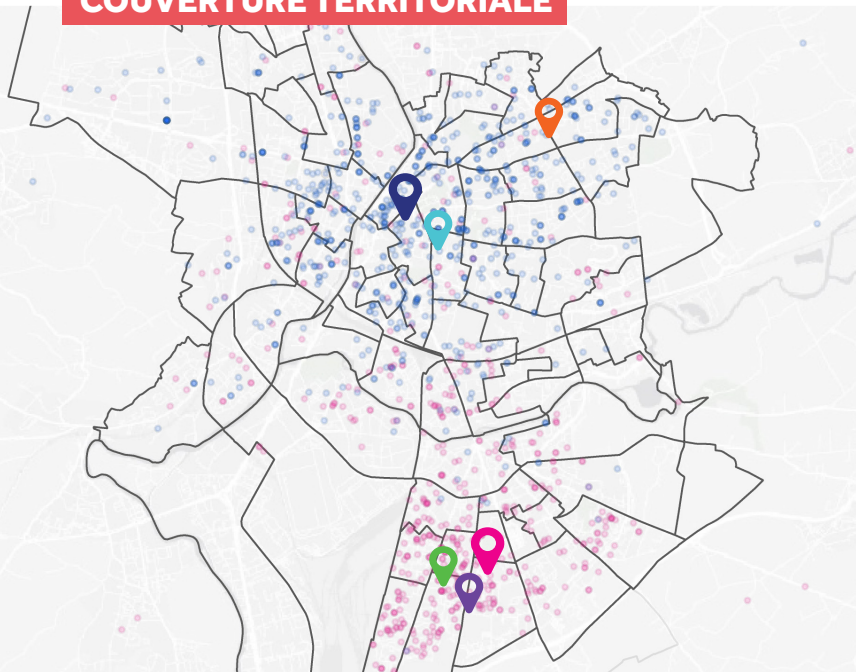
7. S'IMPLIQUER dans un processus de co-construction

Dans un contexte de fragilisation de nos secteurs, nous nous engageons dans une action territoriale, avec une volonté forte de coopération en matière de jeunesse, culture, vie associative et d'animation de la vie sociale qui bénéficie de l'expertise d'usage des habitants.

« C'est dans cet esprit que les MJC du Mans s'engagent depuis 50 ans à Co-Construire notre action en lien étroit avec les politiques publiques locales.. »

Désireux de continuer à avancer en coopération avec notre ville, nos conseils d'administrations sont ouverts à vous présenter plus en détail l'ensemble de nos activités et compétences.

COUVERTURE TERRITORIALE



- MJC J. Prévert
Radio Alpa - L'Inventaire
- MJC Ronceray
Scène culturelle L'Alambik
- Adhérents MJC J. Prévert
- Cinéma Les Cinéastes
- Cinéma Le Royal
- Adhérents MJC Ronceray
- Maison de quartier G. Moustaki
- Théâtre Le Malle de Pandora

EN CHIFFRES

MJC DU MANS 2 Maisons des Jeunes et de la Culture au Mans

10 espaces d'expérimentation, d'innovation sociale et de pratiques citoyennes sur la ville

BÉNÉVOLAT
14 000 heures
+ de 100 bénévoles ce qui équivaut à environ 8 Emplois Temps Plein

ADHÉRENTS
1320 adhérents
53% des personnes adhérentes ont moins de 26 ans

Financements

52% des ressources des MJC du Mans sont auto-financées

BUDGET CUMULÉ

2.5 M€

